

Quelle est la vision de votre enfant ?

Vous ne pouvez pas voir à travers les yeux de votre enfant, mais votre optométriste le peut.

Lors de l'examen de la vue, l'optométriste évaluera :

- ★ L'acuité visuelle (ce que l'enfant voit)
- ★ Un œil paresseux, strabisme
- ★ Myopie, hypermétropie et astigmatisme
- ★ Vision des couleurs
- ★ Coordination, suivi et profondeur
- ★ Santé oculaire

**Élèves de la
maternelle**


**LUNETTES
GRATUITES**

**Élèves de la
maternelle**



**LUNETTES
GRATUITES**

Pour plus d'information sur

Eye See...Eye Learn™

Contactez Alberta Association of Optometrists
au 1-800-272-8843 ou visitez
[:optometrists.ab.ca/ESEL](http://optometrists.ab.ca/ESEL)

PARTENAIRES



ONESIGHT
EssilorLuxottica Foundation



SHILLING
Optical



Modern Optical
C A N A D A

Eye See... Eye Learn™ est financé
en partie par le gouvernement
de l'Alberta

Alberta

Alberta
Association
of Optometrists



La vision et la santé oculaire de votre enfant sont essentielles.



Eye See...Eye Learn™

est un programme qui aide les enfants entrant à la maternelle à bien voir. Le régime d'assurance maladie de l'Alberta (AHCIP) couvre un examen annuel de la vue pour les enfants de moins de 19 ans. Au besoin, les enfants de maternelle admissibles reçoivent gratuitement une paire de lunettes grâce au programme « Eye See... Eye Learn™ ».

optometrists.ab.ca/ESEL

Comment les enfants d'âge maternelle participent-ils ?*

ÉTAPE 1

Les parents peuvent trouver un optométriste participant sur optometrists.ab.ca. Cliquez sur « Find an Optometrist », cochez « Eye See...Eye Learn™ » et entrez votre code postal pour trouver un professionnel près de chez vous. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en ligne.

ÉTAPE 2

Passez l'examen de la vue chez l'optométriste. Ayez votre carte d'assurance maladie en main. Le régime d'assurance maladie de l'Alberta couvre partiellement un examen annuel jusqu'à 19 ans.

ÉTAPE 3

Si nécessaire, l'enfant recevra une paire de lunettes gratuite. Demandez à voir les montures offertes. L'optométriste commandera les lunettes pour vous.

Les lunettes gratuites sont garanties un an par le fabricant.

Élèves de la
maternelle



**LUNETTES
GRATUITES**

Qui peut participer ?

Le programme « Eye See...Eye Learn™ » est offert à tous les enfants d'âge maternelle en Alberta. Il vise à détecter tôt les problèmes de vision et de santé oculaire avant l'entrée à l'école. Les enfants sont admissibles à partir de juillet avant leur entrée à la maternelle jusqu'au 31 août de l'année suivante, avant la 1^{re} année.

Couverture de l'examen

Le régime d'assurance maladie de l'Alberta (AHCIP) couvre partiellement un examen annuel pour les enfants de moins de 19 ans. Les examens sont simples, sans douleur et peuvent transformer la vie d'un enfant en l'aidant à atteindre son plein potentiel.

Vérifiez avec votre optométriste si d'autres frais s'appliquent.



**Le
saviez
-vous ?**

- ★ Jusqu'à 80 % de l'apprentissage est visuel.
- ★ 1 élève sur 4 a un problème de vision.
- ★ L'examen peut détecter le strabisme ou l'amblyopie.
- ★ Les troubles visuels sont parfois confondus avec des troubles d'apprentissage ou de comportement.
- ★ Plus un problème visuel est détecté tôt, plus il peut être corrigé facilement.
- ★ Les enfants ne réalisent souvent pas qu'ils ont un problème de vision.
- ★ Les parents pensent souvent qu'ils sauraient si leur enfant voit mal, mais ces problèmes passent inaperçus, surtout si un seul œil est touché.